

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Cette première newsletter de 2026 nous offre l'occasion de vous souhaiter une bonne et heureuse année, riche en projets, en moments de joie, en belles découvertes et surtout en excellente santé pour chacun d'entre vous.

Cérémonie des vœux à la population 🎤

C'est avec plaisir que les élus et les agents vous accueilleront le samedi 10 janvier 2026, à 18h30, à la salle du Mitan pour passer ensemble un agréable moment.
Venez nombreux !

Compost plateforme de l'Oiselière

Sur la plateforme de déchets verts de l'Oiselière, la commune met **à disposition du compost qui peut être épandu sur des terres agricoles.**

Ce compost est issu du broyage des déchets verts apportés par les habitants et par le service des espaces verts de la commune. Après broyage, il a été tamisé afin d'enlever les corps étrangers et les morceaux les plus gros.

Le produit fini semble de très bonne qualité et est **proposé gratuitement.**

📞 Contactez Matthias MARTINEAU, Directeur des services techniques, au 06 86 98 82 66

Le SCOM EST VENDÉEN évolue et devient Sycléa !

Le Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen (SCOM) **change de nom et devient Sycléa.**

L'adresse et le numéro de téléphone restent inchangés : 02 51 57 11 93.

Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter.

→ Nouvelle adresse e-mail : contact@syaclea85.fr

→ Site internet : www.syaclea85.fr

Prévention Séniors : dépistage visuel gratuit

Dans le cadre du programme Préventions Séniors pour les plus de 60 ans, conduit par la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, des **actions de prévention sont régulièrement proposées**.

Une fois par mois, dans une commune différente, vous pouvez bénéficier de l'expertise et des conseils d'Audrey RENAUD, opticienne à domicile, pour faire vérifier votre vue et vos lunettes.



Le prochain dépistage aura lieu à Bournezeau, le mardi 6 janvier

📍 Lieu : Mairie – Salle du Conseil Municipal



✔ Gratuit. Inscription obligatoire auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay : ☎ 02 51 94 40 23

Retrouvez l'ensemble des actions prévues en ce début d'année sur la newsletter du CIAS : https://www.paysdechantonnay.fr/app/uploads/2025/12/2026.01_COM-PLAQUETTE-SENIORS.pdf

Enquêtes statistiques INSEE emploi, chômage et inactivité / budget de famille

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise actuellement deux enquêtes sur un échantillon de personnes sélectionnées aléatoirement sur notre territoire.

Ces enquêtes portent sur les thématiques "l'emploi, le chômage et l'inactivité" ou "budget de famille"

Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre. La participation aux enquêtes effectuées par l'INSEE sont obligatoires.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Retrouvez des informations relatives à ces deux enquêtes sur le site de l'INSEE :

. enquête "emploi, chômage et inactivité" : <https://www.insee.fr/fr/information/7652980>

. enquête "budget de famille" : <https://www.insee.fr/fr/information/7652980>

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Association Sportif Bournezeau (Ex Gymnastique volontaire) : portes ouvertes

Envie de musculation, de cardio, de souplesse... d'un entretien physique...

L'association vous propose de **venir découvrir ses activités physiques lors de ses séances pendant la semaine du 5 au 9 janvier 2026**, à la salle omnisports :

. le lundi 5 janvier, séance dynamique de 19h30 à 20h30

. le vendredi 9 janvier, séance d'entretien de 10h30 à 11h30

Vous pourrez pratiquer. N'hésitez pas à venir avec une bouteille d'eau et un tapis.

Suite à cette semaine de découverte, il sera possible de s'inscrire pour le reste de l'année (de janvier à fin juin) pour 83€.

POUR RAPPEL

Nouveaux horaires de la Mairie 🕒

Les horaires d'ouverture de l'accueil ont changé **depuis le 1er janvier** :

- . Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30
- . Mardi : de 9h00 à 12h00 (fermeture l'après-midi)
- . Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30
- . Jeudi : de 9h00 à 12h00 (fermeture l'après-midi)
- . Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

Balade dans le bourg

« Vous passez devant des choses tous les jours sans les voir »

Lors des Journées du Patrimoine, une balade de 4 km dans le bourg a été organisée et a enchanté le petit groupe de participants. Nous nous étions engagés à mettre à disposition des habitants de notre commune (et d'ailleurs) un topo-guide avec commentaires de cette balade, afin de permettre à tous de découvrir les endroits insolites devant lesquels on passe chaque jour sans en connaître l'histoire, la beauté ou l'originalité.

Ce topo-guide est enfin disponible !

📌 Format papier : à l'accueil de la mairie

🌐 Version numérique : [sur le site de la mairie](#)

Lutte contre les frelons asiatiques : suspension des destructions

La Communauté de Communes du Pays de Chantonay, qui prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire, vous informe que les opérations sont suspendues.

En effet, avec la saison hivernale, les nids de frelons asiatiques sont désormais vides et ne présentent plus d'activité.

La reprise éventuelle des interventions sera communiquée au printemps, lorsque l'activité des colonies reprendra.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏠 **1 lot** est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



05/01/2026

Animation "bébés lecteurs"

organisée par la bibliothèque



05/01/2026

Portes ouvertes

organisées par Sportfit Bournezeau



09/01/2026

Portes ouvertes

organisées par Sportfit'Bournezeau



10/01/2026

Vœux des élus à la population

organisés par la Commune de Bournezeau



15/01/2026

Cérémonie des vœux aux personnes de 65 ans et plus

Les élus ont le plaisir d'inviter toutes les personnes de 65 ans et plus à venir partager un moment convivial autour d'une galette.

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>